

COLLOQUE  
25 NOVEMBRE 2022

FACULTÉ DE DROIT ET DE  
SCIENCE POLITIQUE  
AIX-MARSEILLE

# FRANCHIR LES OBSTACLES À L'EXÉCUTION



CO-ORGANISÉ AVEC

**Aix\*Marseille**  
université  
*Socialement engagée*

# ÉDITO

« L'Université d'Aix-Marseille nous fait le plaisir de nous recevoir pour notre colloque annuel pour lequel nous avons retenu un thème très pratique « **Franchir les obstacles à l'exécution** ».

Nous avons voulu des interventions courtes, pour laisser de la place aux échanges avec les participants présents. Nous vous attendons donc nombreux !

Au plaisir de vous y retrouver.

**Céline GRAVIÈRE et Vincent EGÉA**, co-organisateurs du colloque de l'AAPPE, en partenariat avec l'**Université d'Aix-Marseille**.

## INFORMATIONS

**LE 25 NOVEMBRE 2022 À PARTIR DE 8H30**

Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille  
3, avenue Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence

### TARIFS

Adhérents **AAPPE** (déjeuner inclus) . . . . . 210€  
Non-adhérents **AAPPE** (déjeuner inclus) . . . . . 260€  
Avocats honoraires (déjeuner inclus) . . . . . 60€  
Étudiants Inscription gratuite (déjeuner non inclus)

En raison de la capacité d'accueil du lieu, seuls les 150 premiers inscrits pourront déjeuner sur place.

### RENSEIGNEMENTS

**Frédérique PASQUAL**, Assistante colloque  
frederique.pasqual@aappe.fr | 06 24 42 33 87

**INSCRIPTION AVANT LE 21 NOVEMBRE 2022**

Inscription sur l'[AAPPE.FR](https://www.aappe.fr) ET SUR [LINSCRIPTION.FR](https://www.linscription.fr)

# PROGRAMME

## MATINÉE

9H00

### MOT D'ACCUEIL

**Vincent EGEA**, Professeur agrégé de droit à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Laboratoire de Droit privé et de Sciences criminelles.

**Jean-Michel HOCQUARD**, Avocat honoraire au barreau de Paris, Président de l'AAPPE.

### OBSTACLES NÉS DE L'IMMEUBLE

9H15

L'INSAISSABILITÉ

**Anne LEBORGNE**, Professeur émérite à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence, Membre du Laboratoire de Droit privé et de Sciences criminelles.

**David SARDA** Avocat au barreau de Carcassonne, Administrateur de l'AAPPE.

9H45

IMMEUBLE PAR DESTINATION ET MEUBLES PAR ANTICIPATION

**Jean-Denis PELLIER**, Professeur à l'Université de Rouen Directeur du Master de Droit privé général.

**Frédéric KIEFFER**, Avocat au barreau de Grasse, Président d'honneur de l'AAPPE.

10H15

LE NOUVEAU STATUT DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

**Jean-Jacques ANSAULT**, Professeur en Droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas.

**Emmanuel JOLY**, Avocat au barreau de Bordeaux, Président d'honneur de l'AAPPE.

### OBSTACLES NÉS DES PROCÉDURES COLLECTIVES

10H45

LE SURENDETTEMENT

**Jean-François ASTRUC**, Vice-président Tribunal judiciaire de Paris pôle civil de proximité, Coordinateur du service surendettement.

**Vincent MAZEAUD**, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

11H15

LES PROCÉDURES COLLECTIVES APPLICABLES AUX DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

**Olivier COUSIN**, Avocat au barreau d'Epinal, Président d'honneur de l'AAPPE.

**Thibaud POINSARD**, Mandataire judiciaire.

### MODÉRATEURS DE SALLE

**Isabelle FAIVRE**, Avocat au barreau de Toulouse, Présidente d'honneur de l'AAPPE.

**Anne-Sophie SAJOUS**, Avocat au barreau d'Annecy, Administratrice de l'AAPPE.

## APRÈS-MIDI

12H00

### PAUSE DÉJEUNER

### OBSTACLES CONVENTIONNELS

14H00

LES LIBÉRALITÉS

**Jean-Baptiste DONNIER**, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles à l'université Aix-Marseille.

14H30

LA TONTINE

**Arnaud CERMOLACCE**, Professeur à l'Université de Lorraine et à la Faculté libre de droit de Paris, Avocat au barreau de Paris.

15H00

L'INDIVISION

**Béatrice DELESTRADE**, Avocate au Barreau de Marseille.

### OBSTACLES NÉS DU DÉBITEUR

15H30

L'INCAPACITÉ

**Sylvian DOROL**, Huissier de justice.

**Alexandre FERRACCI**, Maître de conférences au Laboratoire de Droit privé et de Sciences criminelles de l'Université d'Aix-Marseille.

16H00

LE DÉCÈS

**Vincent EGÉA**, Professeur de droit à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Laboratoire de Droit privé et de Sciences criminelles.

**Frédéric ALLÉAUME**, Avocat au barreau de Lyon, Administrateur de l'AAPPE.

16H30

L'EXTRANÉITÉ

**Michel DRAILLARD**, Avocat au barreau de Grasse, Vice-président de l'AAPPE.

17H00

### CLÔTURE

### PROFESSEURS PERMANENTS

**Jean-Denis PELLIER**, Professeur à l'Université de Rouen, Directeur du Master de Droit privé général.

**Vincent EGEA**, Professeur agrégé de droit à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Laboratoire de Droit privé et de Sciences criminelles.

## JOURNÉE PRISE EN COMPTE AU TITRE DE LA **FORMATION CONTINUE**

### **Objectifs pédagogiques de la formation :**

Reconnaître et identifier les obstacles liés à l'exécution, élaborer une stratégie et déterminer les moyens d'y faire face, de les gérer ou de les contourner.

**Pré-requis :** Notions en voies d'exécution.

**Public visé :** Intermédiaire, confirmé et expert (avocats, huissier, magistrats, juristes, étudiants).

### **Moyens pédagogiques et d'accompagnement :**

Présentation et explication des problématiques de chaque thème par les intervenants, suivie d'échanges concrets avec les participants et de questions/réponses ; présentation visuelle, supports écrits diffusés aux participants.

### **Type d'évaluation pratiqué :**

Des questions (ouvertes et fermées) d'évaluation pédagogique sur les thèmes traités seront insérées dans un questionnaire global qui sera rendu par les apprenants en fin d'intervention après l'avoir complété.